

**Politique de développement durable de 2024 à 2029 de la municipalité de Papineauville**

**ARTICLE 1 CONTEXTE**

---

Papineauville est la trouvaille du siècle, un petit coin de bonheur, sans prétention qui souhaite que ses habitants soient heureux et capables de trouver une sérénité certaine. Pas facile, mais réaliste et réalisable. Il suffit que les personnes qui souhaitent y vivre adhèrent aux principes de simplicité volontaire, au respect de l'environnement, de la biodiversité, qu'ils adhèrent au principe qui veut que la richesse intérieure soit plus importante que la richesse matérielle et que l'entraide, le partage et la participation active en sont le moteur.

Papineauville s'engage de mettre en place une politique de développement durable (PDD) afin d'encadrer, réaliser et adopter de nouveaux projets dans sa collectivité.

Par cette politique, Papineauville affirme son intention de devenir un acteur exemplaire du développement durable sur son territoire, pour sa collectivité.

**Notre vœu :** Vivre et laisser vivre Papineauville en mode développement durable.

**ARTICLE 2 NOTRE MISSION ET NOTRE VISION**

---

La municipalité de Papineauville a pour mission de protéger son héritage patrimonial et culturel, d'assurer un cadre de vie saine afin d'assurer l'épanouissement de sa communauté. Valoriser le caractère champêtre de son milieu en respectant l'écosystème communautaire et environnemental. Le tout dans un environnement agréable et dynamique où chacun se reconnaît dans ses valeurs, peut s'épanouir et s'y impliquer dans le respect des ressources disponibles.

Notre vision, devenir un modèle d'intégration des principes de développement durable. Comment, en proposant les conditions idéales pour valoriser le dynamisme de sa communauté en s'appuyant sur une identité forte dont les principaux piliers sont le patrimoine, la rivière, les arts, la culture et l'agroalimentaire, soit l'Art-Gri-Culture. Pour ainsi, agir à titre de partenaire régional pour inspirer la participation citoyenne, l'innovation, la créativité des gens qui y habitent et qui s'y investissent, notre but ultime, mettre en valeur et protéger notre biodiversité, notre patrimoine et notre culture.

**ARTICLE 3 NOS VALEURS**

---

La municipalité de Papineauville prône quatre valeurs dont elle se fait un devoir de promouvoir par le biais de cette politique, ces valeurs sous-tendent la rédaction de la Politique de développement durable :

**1. Environnement**

- 1.1 Eau
- 1.2 Biodiversité
- 1.3 Espace vert et accès à la nature
- 1.4 Qualité de l'air
- 1.5 Protection des écosystèmes
- 1.6 Gestion des matières résiduelles

**2. Économie**

- 2.1 Logement abordable
- 2.2 Diversité économique (emploi)
- 2.3 Achat local
- 2.4 Création d'entreprise
- 2.5 Soutien des entreprises écoresponsables
- 2.6 Tourisme et agrotourisme

### **3. Sociocommunautaire**

- 3.1 Sécurité
- 3.2 Communauté inclusive
- 3.3 Implication et bénévolat
- 3.4 Santé communautaire
- 3.5 Patrimoine culturel

### **4. Gouvernance**

- 4.1 Service citoyen
- 4.2 Écoute/Palabre citoyenne
- 4.3 Communications et innovations

---

## **ARTICLE 4 PRINCIPES DIRECTEURS**

---

Afin de lui permettre d'atteindre ses objectifs en matière de développement durable, la municipalité de Papineauville se base sur quatre principes directeurs qui guideront tous les intervenants du milieu (élus, employés, citoyens, entreprises, organismes, etc.). Ces principes sont : la sensibilisation, la facilitation, la responsabilisation et la réglementation.

### **La sensibilisation et l'éducation**

Utiliser les différents moyens de communication afin de sensibiliser et éduquer la population et l'ensemble des intervenants au développement durable et au caractère indissociable des dimensions environnementales, sociales et économiques des activités de développement.

### **La facilitation**

La municipalité de Papineauville s'engage à soutenir et faciliter les initiatives permettant de réaliser les objectifs de la politique de développement durable.

### **La responsabilisation**

La municipalité de Papineauville s'engage à encourager la population et ses intervenants à apporter une contribution significative en s'impliquant de façon individuelle pour tendre vers un développement le plus durable possible. Papineauville entend promouvoir l'importance des actions individuelles et solliciter les personnes ou organisations qui ne se sentent pas encore concernées.

### **La réglementation**

La municipalité de Papineauville s'engage à se doter d'outils réglementaires qui permettront d'atteindre les différents objectifs de cette politique de développement durable.

---

## **ARTICLE 5 NOS OBJECTIFS ET MISES EN ŒUVRE**

---

La présente politique concerne la collectivité de Papineauville, soit l'administration municipale, les organismes et les citoyens qui la composent ainsi que le comité consultatif d'urbanisme. La politique permet de responsabiliser l'ensemble des parties prenantes, d'intégrer les principes établis et de s'assurer qu'ils soient appliqués de sorte à assurer le développement harmonieux et durable de notre territoire et de notre collectivité.

### **Plus spécifiquement :**

À l'échelle de la municipalité : La municipalité de Papineauville s'engage à se référer à sa politique de développement durable et au plan d'actions pour guider sa gouvernance, sa prise de décisions et son plan d'action interne.

### **À l'échelle de la communauté :**

Les principes directeurs et les objectifs de la politique orientent le processus décisionnel municipal concernant tout projet soumis à la municipalité par les différents acteurs du milieu (citoyen, entreprise, organisme et autres). Les citoyennes et les citoyens sont donc invités à s'y référer pour orienter leurs actions individuelles et collectives et pour structurer une idée de projet à déposer à la municipalité.

**Démarche « Mes idées. Notre avenir » :**

La politique servira de guide et d'outil de référence pour structurer les forums citoyens, pour aider le comité consultatif d'urbanisme dans son travail d'analyse et pour faciliter la mise en œuvre des projets apportés dans le cadre de la démarche.

**ARTICLE 6 AUTORITÉ**

---

La politique de développement durable est sous la responsabilité de la municipalité de Papineauville.

**ARTICLE 7 ADOPTION**

---

La politique de développement durable a été adoptée lors de la séance du 11 juin 2024 via la résolution 2024-06-000.

---

Paul-André David  
Maire

---

Martine Joannis  
Directrice générale  
Greffière-trésorière

Stratégies	Actions	Responsables / Collaborateurs	Échéanciers
<b>1. Respect d'un environnement sain</b>			
<b>1.1 L'eau potable</b>			
Préserver la quantité des ressources hydriques	Obligation et installation de compteur d'eau pour chaque bâtiment sur le territoire branché au réseau	Municipalité	2025-2026
	Ajustement des taxes foncières pour la quantité d'eau utilisée pour chacun des bâtiments reliés à un compteur d'eau	Municipalité	2025-2026
	Inciter les citoyens à adopter des bonnes pratiques d'économie d'eau potable	Municipalité	2025-2026
	Mise à jour du plan de protection de la nappe phréatique dans un rayon de 50 KM	Municipalité et firme externe	2024
<b>1.2 Biodiversité et protection des écosystèmes</b>			
Mettre en place des mesures pour s'adapter aux changements climatiques	Aménagement des berges	Municipalité	Jusqu'à 2029
	Ajout d'espace vert	Municipalité	2023-2030
	Plantation d'arbres sur le territoire de la municipalité de Papineauville	Municipalité et comité environnement	En continu
	Sensibilisation et soutien informationnel des propriétaires riverains sur la végétalisation des berges	Urbanisme	En continu
<b>1.3 Accès à la nature</b>			
Accès à la rivière des Outaouais	Offrir des espaces verts et ludiques à la population ainsi qu'un accès supplémentaire à l'eau	Municipalité	2024- en continu
<b>1.4 Qualité de l'air</b>			

Gestion réglementaire sur le contrôle des émanations industrielles et commerciales	Liste des industries et commerces sur le territoire qui produisent des émanations	Urbanisme	2024
	Assurer le respect du règlement de zonage	Urbanisme	2024 - continu
<b>1.5 Gestion des matières résiduelles</b>			
Diminution des ordures ménagères et augmentation des matières compostables	Changement réglementaire	Urbanisme	2023
	Application du règlement	Urbanisme	2023- en continu
Gestion et sensibilisation sur les matières résiduelles en milieu commercial	Dresser une liste des commerces accueillant de la clientèle	Urbanisme	2024
	Sensibiliser et corriger la gestion selon la réglementation en vigueur	Urbanisme	2024- en continu
<b>1.6 Consommation</b>			
Privilégier une consommation responsable visant la réduction de l'utilisation des ressources	Sensibiliser le remplacement des lumières par des lumières au DEL	Municipalité - citoyens (nes)	En continu
	Promouvoir les initiatives pour réduire la consommation et favoriser la réutilisation	Municipalité - citoyens (nes)	En continu
<b>1.7 Changement climatique</b>			
Mettre en place des mesures pour s'adapter aux changements climatiques	Sensibiliser les citoyens à l'importance de la perméabilité du sol.	CCE et municipalité	En continu
	Encourager la présence d'arbres sur le territoire	CCE	En continu
Îlot de chaleur et eau de ruissellement	Obtenir une subvention du programme Oasis afin de développer des sections végétales qui aidera la rétention des eaux et la diminution des îlots de chaleur	Administration	En continu

Stratégies	Actions	Responsables / Collaborateurs	Échéanciers
<b>2. Économie flexible et diversifiée</b>			
<b>2.1 Logement</b>			
Création de logement abordable	Création d'un pratenariat entre entrepreneur, la municipalité et l'OMH afin de faire la création d'un projet concrèt	Municipalité / L'OMH	2024-2026
Densification des bâtiments existants	Changement réglementaire afin de permettre la transformation et l'ajout de logement dans les bâtiments existants	Urbanisme	2024-2028
<b>2.2 Entreprise locale</b>			
Programme offert	Publication des différents programmes offert aux entreprises locales ou aux nouvelles entreprises	Municipalité et MRC	2023-2030
Attirer les entreprises au noyau villageois	Modification réglementaire	Urbanisme	2024-2025
	Incitatif financier pour les nouvelles entreprises s'établissant dans le noyau villageois	Municipalité	2024 - en continu
<b>2.3 Écoresponsabilité</b>			
Encourager l'économie circulaire	Sensibiliser et communiquer les pratiques d'économie circulaire	Municipalité	2024- en continu
	Partager les différents programmes de subvention pour les entreprises écoresponsables	Municipalité	2024- en continu
Soutenir les entreprises écoresponsables	Création d'un programme de subvention	Municipalité	2024-2026

Stratégies	Actions	Responsables / Collaborateurs	Échéanciers
<b>3. Vie sociocommunautaire et patrimoniale</b>			
<b>3.1 Sécurité</b>			
Usagés de la route	Ajout de passage piétonniers sur la rue Henri-Bourassa	Travaux publics et MTQ	2024-2028
	Ajout de luminaire annonçant les passages pétonniers sur les routes numérotées	Travaux publics et MTQ	2024-2028
<b>3.2 Implication et bénévolat</b>			
Comité	Création d'un comité de bénévoles	Municipalité	2024- en continu
	Encourager les citoyens à proposer des solutions sur les enjeux qui les préoccupent	Urbanisme/ direction générale	Continu
Incitatif aux bénévoles	Création d'incitatifs participatifs	Municipalité	2024- en continu
	Sensibiliser les entreprises à encourager leurs employés à faire du bénévolats	Entreprise et municipalité	Continu
	Encourager l'entraide et les initiatives citoyennes	Loisirs	Continu
<b>3.3 Patrimoine culturel</b>			
Sauvegarder et transmettre nos valeurs patrimoniales	Promouvoir la richesse du patrimoine comme un atout majeur du développement économique de la municipalité	Urbanisme / CCU / Comité Culturel	Continu
	Accompagner la réflexion sur la vocation et l'utilisation par la communauté sur l'ensemble des bâtiments municipaux	Urbanisme et CCU	2024- en continu
	Favoriser l'appropriation des citoyens à leur patrimoine par l'organisation d'activités dans les sites patrimoniaux	Loisir et Comité culturel	Continu

Rénovation	Établir un programme de subvention pour les zones PIIA du territoire	Urbanisme et CCU	Continu
<b>3.4 Dynamisme économique</b>			
Privilégier l'achat et l'utilisation de ressources durables de proximité	Mettre en place une campagne pour promouvoir l'achat local	Municipalité	Continu
Sensibiliser et encourager les initiatives de développement durable des entreprises et organisations	Promouvoir les services de collectes des matières recyclables et compostables	Direction générale/ Urbanisme	Continu

Stratégies	Actions	Responsables / Collaborateurs	Échéanciers
<b>4. Gouvernance Démocratique</b>			
<b>4.1 Services aux citoyens</b>			
Écoute et communication	Palabre citoyenne	Maire et administration	Continu
	Innovation en matière de communication	Municipalité - citoyens(nes)	Continu
	Améliorer le site internet de la municipalité ainsi que le moteur de recherche	Administration	2026
	Mettre à jour rapidement l'information sur notre site web	Administration	continu
	Papillard et infolettre	Administration	Continu
<b>4.2 Milieu municipal</b>			
Conseil municipal	Informar les citoyens sur le rôle du conseil municipal ainsi que sur les règles de fonctionnement dans l'intention de valoriser les fonctions des élus	Municipalité - citoyens(nes)	Continu
Vie municipale	Sollicitation et participation des citoyens à la vie municipale.	Administration	Continu

Écoresponsabilité municipale	Sensibiliser les employés municipaux sur l'écoresponsabilité, la conduite écoenergétique et sur la gestion des matières résiduelles	Municipalité et employés	Continu
------------------------------	---	--------------------------	---------